

Présidence de l’Audience Régionale de Barcelone

Le président de l’Audience Régionale de Barcelone est le représentant de l’institution judiciaire de la province. Il est nommé par le Conseil Général du Pouvoir Judiciaire, pour un mandat de cinq ans. Il associe les tâches de gouvernement et de représentation de la charge avec la présidence d’une Section de la propre Audience.

Le président de l’Audience Régionale de Barcelone est le magistrat Pablo Llarena Conde